

Source : UBS

Le PMI suisse progresse en octobre

2 novembre 2026, 08:30 UTC 2 novembre 2026, 09:30 am CET, écrit par Alessandro Bee

L'indice des directeurs d'achat (PMI) procure.ch a progressé de 1,4 point en octobre pour atteindre 56,7, se maintenant ainsi au-dessus du seuil de croissance de 50 points pour le huitième mois consécutif. Cette hausse est attribuable aux composantes production, délais de livraison, carnets de commandes et stocks d'achats, tandis que la composante emploi a légèrement reculé. Le PMI des services s'est maintenu à un niveau élevé, à 59,9, porté par une activité commerciale toujours très robuste.

Enquête servant de base à l'indice des directeurs d'achat (PMI)
L'indice des directeurs d'achat (PMI) procure.ch est un projet commun de l'association pour les achats et le supply management procure.ch et de UBS, basé sur une enquête menée chaque mois auprès des membres de procure.ch. Le recensement et l'analyse sont effectués conformément aux critères de l'International Federation of Purchasing and Supply décennies. L'association procure.ch se charge de l'organisation du sondage et UBS de son analyse et de sa publication.

Ce rapport à visée pédagogique a été élaboré par UBS Financial Services, Inc. Veuillez prendre connaissance des informations et avertissements importants figurant à la fin du document.

Fig. 1 : Le PMI industriel se renforce en octobre
Seuil de croissance = 50



Sources : procure.ch, UBS

PMI industrie

L'indice des directeurs d'achat (PMI) procure.ch a progressé de 1,4 point en octobre pour atteindre 56,7, se maintenant ainsi au-dessus du seuil de croissance de 50 points pour le huitième mois consécutif. Il indique donc une poursuite de l'expansion du secteur manufacturier en Suisse.

La production progresse
La composante production a augmenté de 2,6 points pour atteindre 58,5, retrouvant presque son niveau d'août. Des valeurs plus élevées avaient été observées pour la dernière fois lors de la reprise ayant suivi la crise du Covid. La composante emploi a légèrement reculé à 48,2 et est restée sous le seuil de 50 points. La reprise de la production ne se répercute donc pas encore sur l'emploi. La composante délais de livraison s'est établie à un niveau plus élevé : elle a atteint 67,4 en octobre, signalant toujours un allongement des délais de livraison et de possibles difficultés d'approvisionnement.

Les stocks ne semblent pas avoir connu de variations importantes en octobre. Les deux composantes se sont établies autour de la barre des 50 points. Les prix d'achat semblent avoir de nouveau nettement augmenté en octobre ; la composante correspondante est passée de 70,0 à 77,1. Dans le même temps, le volume des achats a reculé de 58,0 à 54,4, tout en restant au-dessus du seuil de croissance.

PMI industrie (sous-indices)

	supé-rieur	incha-ngé	infé-rieur	Indice	+/-	Indice	+/-
	(%)	(%)	(%)			(s)	(s)
Production	35	49	15	60.1	3.0	58.5	2.6
Carnets de com-mandes	37	40	23	56.6	0.5	57.4	0.3
Volumes d'achat	32	43	24	54.1	-0.3	54.4	-3.6
Prix d'achat	47	53	1	72.9	5.3	77.1	7.1
Délais de livraison	33	64	3	65.2	2.6	67.4	3.5
Stocks de mat. premières	22	55	22	50.0	0.0	51.1	1.4
Stocks de pro- duits finis	22	56	22	50.3	3.7	49.5	3.3
Emploi	11	73	16	47.6	-2.8	48.2	-0.2

PMI services (sous-indices)

	supé-rieur	incha-ngé	infé-rieur	Indice	+/-	Indice	+/-
	(%)	(%)	(%)			(s)	(s)
Activité commer-ciale	38	55	7	65.5	-1.0	63.3	0.2
Nouvelles com-mandes	33	53	14	59.3	-5.0	59.6	-3.5
Carnets de com-mandes	36	52	12	62.0	1.5	60.8	1.5
Prix d'achat	38	62	0	68.8	-3.4	70.3	-7.1
Prix de vente	21	77	1	60.1	-4.8	60.5	-7.2
Emploi	16	76	8	54.1	0.7	54.7	2.2

Ces tableaux résument les résultats du récent sondage. Pour chaque sous-indice sont énumérées les parts en % des réponses «supérieur», «inchangé» et «inférieur» par rapport au mois précédent. Le niveau de chaque sous-indice est également spécifié. Le niveau d'un sous-indice se calcule en additionnant le pourcentage de réponses indiquant «supérieur» et la moitié de celui des réponses «inchangé». Le PMI industriel correspond à la moyenne pondérée (les pondérations sont données entre parenthèses) des sous-indices «production» (0,25), «carnets de commandes» (0,30), «délais de livraison» (0,15), «stocks de matières premières» (0,10) et «emploi» (0,20). Le PMI des services correspond à la moyenne pondérée dessous-indices «activité commerciale» (0,25), «nouvelles commandes» (0,25), «carnets de commandes» (0,30) et «emploi» (0,20). Selon que le PMI ou un sous-indice est supérieur ou inférieur à 50,0

Sources : procure.ch, UBS; (s) : corrigés des effets saisonniers

PMI industrie (corrigés des effets saisonniers)

		PMI	PMI (s)
2025	oct.	47.7	48.1
	nov.	49.8	49.6
	dec.	44.5	46.4
2026	janv.	48.0	48.8
	fév.	50.1	47.4
	mars	56.5	53.3
	avril	55.3	54.5
	mai	56.1	57.3
	juin	55.4	54.3
	juil.	50.7	53.2
	août	55.4	57.1
	sept.	55.5	55.3
	oct.	56.3	56.7

PMI services (corrigés des effets saisonniers)

		PMI	PMI (s)
2025	oct.	48.9	48.3
	nov.	48.4	46.1
	dec.	50.6	51.4
2026	janv.	55.0	53.8
	fév.	57.5	54.2
	mars	60.1	57.2
	avril	56.1	54.8
	mai	57.1	56.0
	juin	60.0	59.8
	juil.	51.2	63.9
	août	54.5	58.3
	sept.	61.5	59.8
	oct.	60.6	59.9

Sources : procure.ch, UBS; (s) : corrigés des effets saisonniers

PMI services

Le PMI des services a légèrement progressé en octobre, passant de 59,8 à 59,9 points. Il continue ainsi de signaler une croissance solide dans le secteur des services.

L'emploi poursuit son amélioration

Les composantes activité, nouvelles commandes et carnets de commandes se maintiennent autour de la barre des 60 points en octobre et témoignent d'une situation robuste dans le secteur des services.

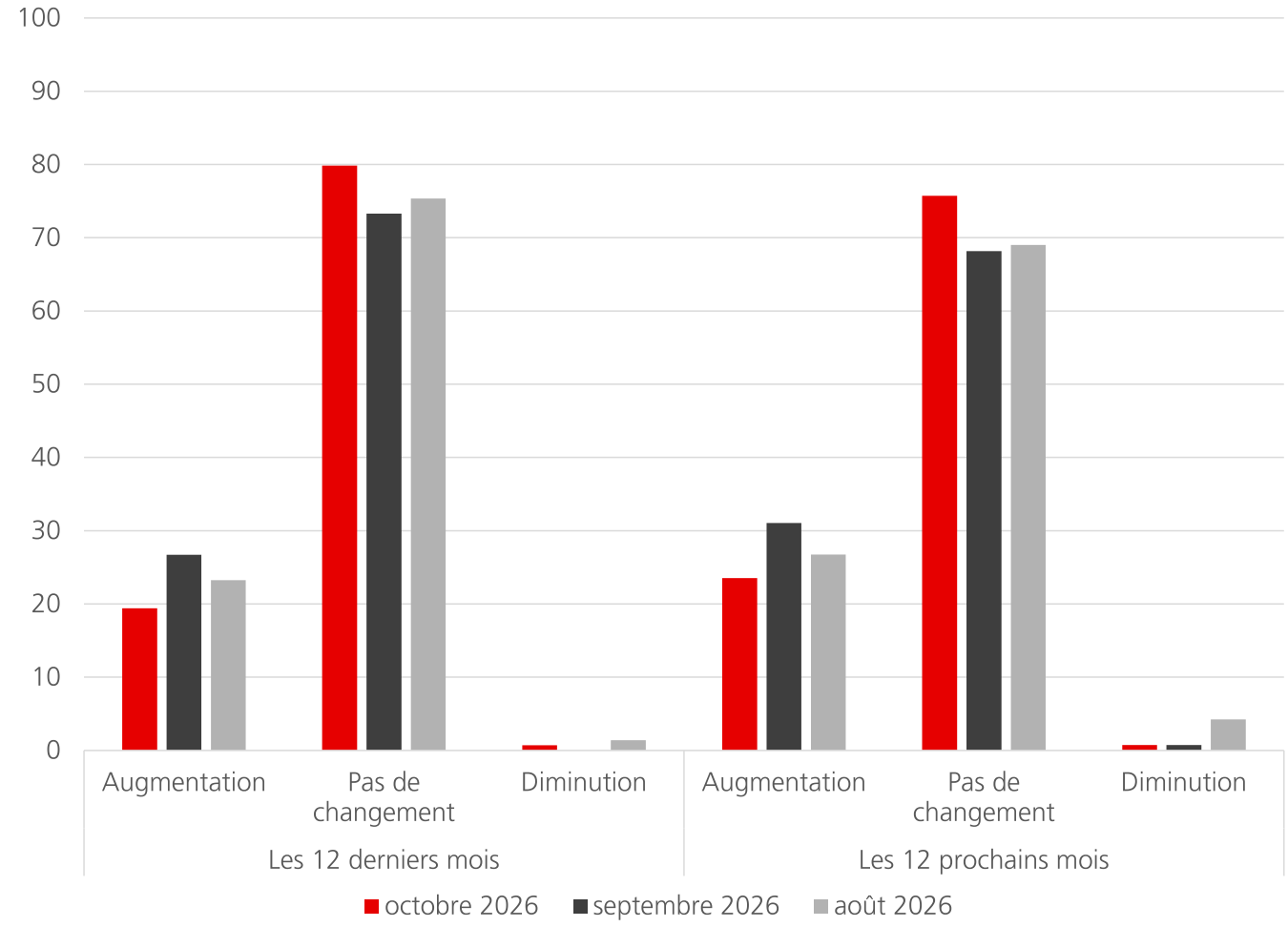
La composante emploi a poursuivi son amélioration en octobre, passant de 52,5 à 54,7 points. En revanche, les deux composantes de prix ont nettement reculé : celle des prix d'achat est descendue à 70,3 et celle des prix de vente à 60,5. Ces deux valeurs restent toutefois clairement supérieures à 50 points et indiquent des pressions persistantes sur les prix dans le secteur des services.

Protectionnisme : trois quarts des entreprises n'attendent aucun changement

L'appréciation des entreprises du secteur manufacturier concernant les tendances protectionnistes au cours des douze derniers mois n'a guère changé en octobre. Environ 20 % des entreprises ont fait état d'un alourdissement des contraintes liées aux mesures protectionnistes, tandis que 80 % n'ont signalé aucun changement. Environ 25 % anticipent une augmentation des mesures protectionnistes au cours des douze prochains mois. Une majorité n'attend aucun changement. Pratiquement aucune entreprise ne prévoit une diminution du protectionnisme.

Fig. 2 : Protectionnisme: rétrospective et perspectives de l'industrie

En % de toutes les réponses



Sources : procure.ch, UBS

Question 1 : Avez-vous été affecté par une augmentation ou une diminution des mesures protectionnistes (par exemple, droits de douane ou mesures non tarifaires) dans le commerce extérieur (exportations ou importations) au cours des 12 derniers mois ?

Question 2 : Attendez-vous une augmentation ou une diminution des mesures protectionnistes vous affectant dans le commerce extérieur au cours des 12 prochains mois ?

PMI industrie et ses sous-indices (corrigés des effets saisonniers)

		PMI	Production	Carnets de commandes	Volumes d'achat	Prix d'achat	Délais de livraison	Stocks de mat. premières	Stocks de produits finis	Emploi
2025	mai	42.4	43.3	35.5	38.1	48.9	52.5	42.9	43.8	43.7
	juin	48.7	49.7	47.7	44.3	47.9	55.4	41.6	43.2	47.3
	juil.	49.5	50.2	46.3	43.3	50.5	58.9	45.0	48.7	48.5
	août	48.2	52.3	45.8	43.0	53.2	50.8	44.8	48.8	46.5
	sept.	46.1	48.9	41.0	42.7	51.8	55.5	44.8	44.0	43.8
	oct.	48.1	48.7	46.9	45.6	52.9	52.6	45.0	45.4	47.2
	nov.	49.6	48.2	47.4	44.5	54.5	55.9	48.1	46.2	50.9
	dec.	46.4	47.2	41.6	42.6	52.8	56.4	42.7	46.0	46.9
2026	janv.	48.8	50.8	47.7	43.1	51.5	53.9	43.1	42.9	46.9
	fév.	47.4	47.0	46.9	45.1	55.8	53.4	38.6	43.0	48.6
	mars	53.3	50.6	54.2	48.3	71.3	63.6	53.5	50.3	47.5
	avril	54.5	52.3	56.1	54.4	82.8	64.1	53.4	48.9	48.5
	mai	57.3	57.3	59.4	51.7	82.7	65.7	53.3	45.4	49.9
	juin	54.3	57.0	53.5	50.9	72.8	60.9	50.4	48.1	48.9
	juil.	53.2	54.2	53.2	48.1	74.2	62.9	47.5	46.8	47.7
	août	57.1	59.8	57.5	61.0	69.3	66.9	48.2	49.2	50.4
	sept.	55.3	55.9	57.0	58.0	70.0	63.9	49.7	46.2	48.4
	oct.	56.7	58.5	57.4	54.4	77.1	67.4	51.1	49.5	48.2

Source: procure.ch, UBS

PMI services et ses sous-indices (corrigés des effets saisonniers)

		PMI	Activité commerciale	Nouvelles commandes	Carnets de commandes	Prix d'achat	Prix de vente	Emploi
2025	mai	55.3	61.0	54.4	55.3	55.8	49.1	49.4
	juin	48.9	52.1	47.9	47.1	52.8	48.7	48.7
	juil.	45.0	48.9	44.7	40.0	57.0	48.7	48.0
	août	45.1	46.9	44.4	44.8	57.0	49.7	44.1
	sept.	51.4	54.8	54.3	50.6	56.9	49.7	44.7
	oct.	48.3	51.3	47.9	49.0	59.8	51.1	44.0
	nov.	46.1	49.4	47.1	42.5	59.9	53.7	46.2
	dec.	51.4	54.2	52.4	51.6	58.7	52.8	46.3
2026	janv.	53.8	57.3	56.6	54.0	60.2	55.0	45.6
	fév.	54.2	60.8	53.6	52.2	55.5	49.5	49.6
	mars	57.2	59.0	57.8	58.4	69.4	58.0	52.2
	avril	54.8	58.4	54.8	55.2	76.0	64.3	49.6
	mai	56.0	63.5	55.4	55.6	74.9	65.6	48.2
	juin	59.8	63.7	64.5	61.1	72.7	62.8	46.9
	juil.	63.9	69.7	69.7	62.3	69.6	63.8	51.5
	août	58.3	60.6	61.2	59.3	68.5	58.0	50.3
	sept.	59.8	63.1	63.0	59.4	77.4	67.7	52.5
	oct.	59.9	63.3	59.6	60.8	70.3	60.5	54.7

Source: procure.ch, UBS

Informations importantes

Ce document (y compris les prévisions, valeurs, indices et montant qu'il contient («Valeurs»)) ne peut en aucun cas être utilisé aux fins suivantes: (i) valorisation ou comptabilisation; (ii) détermination de montants dus ou exigibles, de prix ou de la valeur d'un instrument financier ou d'un contrat financier; ou (iii) mesure de la performance d'un instrument financier quelconque, notamment, mais sans pour autant s'y limiter, à des fins de suivi du rendement ou de la performance d'une ou plusieurs valeurs, de détermination de l'allocation d'actifs d'un portefeuille, ou d'évaluation de commissions. Dès lors que vous avez reçu ce document et pris connaissance des informations qu'il contient, il sera considéré que vous garantissez à UBS que vous n'utiliserez pas ledit document ni lesdites informations à l'une quelconque des fins susmentionnées. Sauf disposition contraire convenue par écrit, UBS interdit expressément la distribution et la remise de ce document à un tiers pour quelque motif que ce soit.

Disclaimer

Le présent document est préparé et publié par la division Global Wealth Management d'UBS Switzerland AG (soumise à la réglementation de la FINMA en Suisse), ses filiales ou sociétés affiliées («UBS»), qui font partie d'UBS Group AG (le «Groupe UBS»). Le Groupe Aux États-Unis, UBS Financial Services Inc. est une filiale d'UBS AG et membre de la FINRA/SIPC.

Le présent document et les informations qu'il contient vous sont communiqués uniquement **à des fins d'information** et de marketing d'UBS. Rien dans ce document ne constitue une recherche en placement, un conseil en placement, un prospectus de vente ou une offre ou une sollicitation vous incitant à entreprendre des opérations de placement. Ce document ne constitue pas une recommandation d'achat ou de vente de tout titre, instrument ou produit de placement ni ne recommande un programme ou un service d'investissement en particulier.

Les informations figurant dans le présent document n'ont pas été adaptées aux objectifs de placement, à la situation personnelle et financière, ou aux besoins d'un client en particulier. Certains placements mentionnés dans ce document peuvent ne pas convenir ou être adaptés à tous les investisseurs. De plus, certains services et produits qui y sont mentionnés peuvent être soumis à des clauses juridiques et/ou à des exigences de licence ou des autorisations, et ne peuvent donc pas être offerts librement dans tous les pays. Aucune offre d'un quelconque produit ne sera faite dans un pays interdisant une telle offre, sollicitation ou vente ou à une personne à qui il serait contraire à la loi de faire une telle offre, sollicitation ou vente.

Les informations et les opinions exprimées dans le présent document ont été obtenues de bonne foi auprès de sources jugées fiables. Cependant, aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude, la suffisance, l'exhaustivité ou la fiabilité de ce document. Toutes les informations et les opinions exprimées dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis et peuvent différer des opinions exprimées par d'autres départements ou divisions du Groupe UBS. UBS n'est pas tenue de mettre à jour ni d'actualiser les informations figurant dans ce document. **Les points de vue et opinions exprimés dans ce document par des tiers ne sont pas ceux d'UBS**. En conséquence, UBS décline toute responsabilité concernant le contenu communiqué par des tiers ou en cas de réclamation, perte ou dommage résultant de l'utilisation de tout ou partie de celui-ci.

Toutes les images contenues dans ce document ont été insérées uniquement à des fins d'illustration, d'information ou de documentation. Elles peuvent représenter des objets ou des éléments protégés par des droits d'auteur, des marques de commerce ou d'autres droits de propriété intellectuelle de tiers. Sauf mention expresse, aucun lien, aucune association, aucune promotion ni aucune recommandation ne sont suggérés ou signifiés entre UBS et ces tiers.

Les graphiques et les scénarios présentés dans ce document sont fournis à titre d'illustration uniquement. Certains graphiques et/ou chiffres de performance peuvent ne pas porter sur des périodes complètes de douze mois, ce qui peut limiter leur comparabilité et leur pertinence. La performance historique n'est ni une garantie ni un indicateur de performance future.

Rien dans ce document ne constitue un conseil juridique ou fiscal. UBS et ses collaborateurs ne fournissent pas de conseils juridiques ou fiscaux. Ce document ne doit pas être redistribué ou reproduit en tout ou partie sans l'autorisation écrite préalable d'UBS. Dans la limite permise par la loi, UBS, ses dirigeants, administrateurs, collaborateurs ou représentants déclinent toute responsabilité et tout devoir de diligence concernant d'éventuelles conséquences, y compris en cas de perte ou de préjudice, résultant du fait que vous ou toute autre personne auriez agi ou vous seriez abstenus d'agir sur la foi des informations figurant dans le présent document, ou concernant toute décision fondée sur ces informations.

Informations importantes sur les stratégies Sustainable Investing: cette terminologie renvoie aux définitions données dans le cadre d'investissement durable d'UBS. Elle ne renvoie ni ne se rapporte à aucun cadre réglementaire particulier relatif à la dénomination de produits ou autres. Les stratégies axées sur les placements durables visent à tenir compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de placement et de construction du portefeuille. Les différentes stratégies régionales approchent l'analyse ESG et intègrent ses conclusions de diverses manières. La prise en compte de facteurs ESG ou de critères d'investissement durable peut empêcher UBS d'exploiter certaines opportunités d'investissement ou d'apporter un conseil même si celles-ci répondent par ailleurs aux objectifs de placement du Client. La performance d'un portefeuille intégrant des facteurs ESG ou des critères d'investissement durable peut être inférieure ou supérieure à celle de portefeuilles pour lesquels UBS ne prend pas en considération les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions liées à la durabilité, et les opportunités de placement qui s'offrent à ces portefeuilles peuvent différer.

Sauf mention contraire aux présentes et/ou selon l'entité locale qui vous l'a envoyé, ce document est distribué par UBS Switzerland AG, une société autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).Le disclaimer complet applicable à ce document figure à l'adresse https://secure.ubs.com/global/fr/wealthmanagement/insights/chief-investment-office/disclaimers/marketing-material-disclaimer.html

© UBS 2026. Le logo des trois clés et UBS font partie des marques déposées et non déposées d’UBS. Tous droits réservés.